Lekha Dodi n° 429

www.cejnice.com

Le mot du RAV :

« J'AGRANDIRAI TON NOM »

Pour encourager Avraham Avinou agé alors de 75 ans, à quitter son pays sa ville natale et sa maison paternelle, et d'affronter les dix épreuves, Hachem lui promet 3 bénédictions :

- Je te ferai devenir une grande nation.
- Je te bénirai.
- J'agrandirai ton nom.

Rachi explique : généralement un homme dans ses pérégrinations à moins d'enfants, moins d'argent et perd sa renommée. Hachem lui promet, les enfants, la prospérité et la renommée.

J'AGRANDIRAI TON NOM signifie : j'ajouterai la lettre Hé de mon nom sacré à ton nom. A l'âge de 99 ans soit 14 ans après avoir quitté sa ville natale Hachem s'adresse à Avraham et lui ordonne d'accomplir la mitsva de la mila.

Chap.17 vers.1 : ***« Je suis Hachem le Tout Puissant, marche devant Moi et sois parfait. Cela signifie que Avraham Avinou n'avait pas encore atteint la perfection. Hachem lui ordonne SOIS PARFAIT »***. Rachi précise : ***« il te manque la perfection dans cinq membres, les deux yeux, les deux oreilles et le prépuce de la mila. »***

A la veille de ses cent ans, avant d'engendrer une descendance parfaite en la personne d'Ish'ak Avinou, Avraham Avinou doit sectionner le prépuce pour rentrer dans l'alliance de la brit mila et atteindre **la perfection physique.**

L'imperfection de la vue : Avraham Avinou croyait à ce que ses deux yeux « lisaient » dans les étoiles: il n'était pas destiné à avoir des enfants. Hachem lui dit : Par la mitsva de la brit mila tu modifies l'aspect de ton corps, tu changes le cours de l'astrologie, ne crois pas à ce que tu vois ! Tu auras un enfant.

L'imperfection de l'écoute : en entendant par l'ange de Dieu l'annonce de la naissance d'un enfant, Avraham éprouve des difficultés à croire à ce miracle, il tomba sur sa face et sourit et dit en son cœur : naîtrait-il un fils à un centenaire ? et à 9O ans Sarah deviendrait-elle mère ? Crois dans l'impossible !

Ajouter la lettre Hé du nom sacré dans le nom d'Avraham ce n'était pas seulement un changement de nom, c'était introduire la présence divine dans son esprit, dans son corps, dans sa vue et dans son écoute. C'était le résultat d'un « travail » qui avait commencé en quittant l'influence de la culture de son pays, de sa ville natale et de sa maison paternelle.

Le nom d'Avraham Avinou avec la « H'é » à une valeur de 248 qui correspond aux 248 membres du corps humain. Avraham Avinou a réussit à sanctifier ses 248 membres et ses 5 sens. **Il mérite le titre de PERE DES NATIONS, il est la référence de toute les nations et en particulier des Bnés Israël.**

Rav Moché MERGUI
ROCH HAYECHIVA

Parachat
LEKH LEKHA

Horaires CHABAT
Nice et Régions

Vendredi 15 Oct 2010
Hadlakat Nérote……18h29
Chékia……..18h47

Samedi 16 Oct 2010
Fin de Chabat……..19h29
Rabénou Tam……..19h52

LA Yéchiva Torat H'aïm CEJ

adresse toutes ses condoléances à la Famille DUKAN

suite au décès de Mr REOUVEN DUKAN

Le LEKHA DODI est dédié à sa mémoire.

SPECIAL COUPLE
COUR ET DEBAT

Tous les Dimanche soir avec Rav Ilan DRAI

Pour Info contactez le 06-35-35-16-77

Pour une LONGUE VIE !!!

Par *Rav Imanouël Mergui*

Le temps de la vie imparti à l'homme nous est inconnu. Pirké Avot (fin du 4ème chapitre) nous enseigne « malgré toi tu nais, malgré toi tu vis et malgré toi tu meurs ». La vie est un voyage où l'on ne décide pas l'heure du départ et l'heure d'arrivée ! Ce que nous pouvons déduire, constate mon grand Maître Rav Chlomo Wolbe ztsal, c'est que le lieu et le moment de la vie est celui qui correspond à l'individu, de ce fait, poursuit-il, l'homme n'a pas le droit de se lamenter de son sort et de croire que s'il avait vécu en un autre lieu où en un autre moment la vie lui serait meilleure. La vie qui est impartie à chacun est exactement celle qui lui convient. A l'intérieur de ce temps et au lieu définit par D'IEU, le maître de la vie, l'homme doit jouer son rôle pleinement. Nous nous interrogeons certes sur le temps de la vie : pourquoi certains vivent longtemps et d'autres quittent la vie très jeune ? Avons-nous des réponses ? Je ne crois pas, d'ailleurs lors du décès il faut réciter la bénédiction « dayan haémète » - D'IEU est le juge de vérité. Les endeuillés acceptent le jugement divin qui a décidé qu'à ce moment le défunt devait quitter le monde des vivants.

Il y a une question qui revient dans le Talmud, au traité Méguila 27b et 28a « les élèves ont demandé au Maître : par quel mérite as-tu vécu longtemps ». C'est un peu l'élixir de la vieillesse qui est proposé dans ces passages ! Nous rêvons tous de vivre vieux – il serait plus juste de dire que nous rêvons tous de ne jamais mourir ! Mais nous prenons la vie un peu comme une fatalité : je suis là et quand je devrais mourir je mourrais, et je ne peux rien y faire. Les choses nous échappent un point c'est tout. Oui nous savons dire que certaines activités sont néfastes pour la vie comme fumer ou être prudent sur la route, et d'autres sont bonnes comme respecter un rythme de vie sain. D'ailleurs la question du Talmud m'a toujours surprise : la taille de la vie dépend elle de l'homme ? Vivre longtemps n'est autre que la volonté divine ! Et pourtant les élèves ont soumis cette question aux Maîtres et les Maîtres ont répondu. Donner une réponse et être capable d'expliquer la raison d'une longue vie m'a toujours émerveillé – ces Sages, qu'on va rencontrer par la suite de notre étude, savaient justifier leur âge avancé ! Etudions leur réponse, et soyons surpris de voir et d'apprendre que certains comportements ont la faculté d'allonger la vie, et par conséquent leur contraire raccourcirons la vie…

« Les élèves ont demandé à Rabbi Zakaï : par quel mérite as-tu connu de longs jours ? Il leur répondit : 1) je n'ai jamais uriné proche d'un lieu de prière, 2) je n'ai jamais donné un surnom à mes amis, 3) j'ai toujours honoré le chabat parla récitation du kidouch ».

« Les élèves ont demandé à Rabbi Elâzar ben Chamouâ : par quel mérite as-tu connu de longs jours ? Il leur répondit : 1) je n'ai jamais traversé la synagogue pour faire un raccourci, 2) je n'ai jamais marché ''sur la tête des autres'' (Rachi explique que dans le temps les élèves s'asseyaient à même le sol pour écouter le cours et lorsque le maître passait pour rejoindre sa place on pouvait avoir l'impression qui leur marchait dessus), 3) je n'ai jamais récité la prière des cohanim sans réciter au préalable la bénédiction qui doit être prononcée ».

« Les élèves ont demandé à Rabbi Préda : par quel mérite as-tu connu de longs jours ? Il leur répondit : 1) jamais un homme ne m'a devancé au lieu d'étude (il arrivait toujours le premier), 2) je n'ai jamais consommé une viande d'une bête dont les prélèvements dus au cohen

n'avaient pas été prélevés, 3) lors d'un repas en présence d'un cohen j'ai toujours veillé à ce qu'il soit le premier à se servir et à réciter les bénédictions ».

« Les élèves ont demandé à Rabbi Néh'ounya ben Hakana : par quel mérite as-tu connu de longs jours ? Il leur répondit : 1) je ne me suis jamais honoré de l'erreur d'autrui, 2) avant de me coucher je n'ai jamais maudit quiconque – comme enseigne Mar Zoutra : avant de dormir il faut pardonner à tous ceux qui nous ont peiné, 3) j'étais large dans mon argent – il laissait la monnaie au commerçant ».

« Rabi Akiva a demandé à Rani Héh'ounya le Grand : par quel mérite as-tu connu de longs jours ? Il lui répondit : 1) je n'ai jamais reçu de cadeaux – comme Rabi Elâzar qui refusait les cadeaux et les invitations, 2) je ne me suis jamais vengé du mal qu'on m'a fait – comme l'a enseigné Rava : D'IEU efface les fautes de ceux qui ne sont pas rancuniers, 3) j'étais large dans mon argent ».

« Rabi a demandé à Rabi Yéhochouâ ben Korh'a : par quel mérite as-tu connu de longs jours ? Il lui répondit je n'ai jamais regardé la face d'un impie ».

« Les élèves ont demandé à Rabbi Zéra : par quel mérite as-tu connu de longs jours ? Il leur répondit : 1) je n'ai jamais montré d'exigence envers mon épouse, 2) je n'ai jamais marché devant une personne plus grande que moi, 3) je n'ai jamais médité aux paroles de Tora dans des lieux impropres, 4) je n'ai jamais parcouru quatre coudées sans paroles de Tora et sans téfiline, 5) je ne me suis jamais endormi dans les lieux d'étude, 6) je ne me suis jamais réjouit de l'erreur d'autrui, 7) je n'ai jamais usé d'un surnom dégradant à l'égard d'autrui ».

Vivre longtemps ! Oui, mais à quel prix ? Ces réponses sont impressionnantes, elles représentent un comportement subtil et un travail sur soi énorme. Il y a ici 23 réponses à approfondir pour mériter et connaître une longue vie. Chaque réponse est un exercice détenteur de l'élixir de la vie. Les grands exégètes du Talmud notamment le Maharal, le ben Ich H'aï et le Eyne Yaâkov se penchent sur ces textes pour en extraire des conduites agréées.

Mais allons un peu plus loin : en réalité on peut s'interroger, y-a-t-il un intérêt de savoir ce qui peut allonger la vie ? Le Méiri nous éclaire, il commente : ces Maîtres flattaient leur qualités vertueuses pour nous indiquer que tout celui qui se nomme talmid h'ah'am – érudit et sage en Tora, il convient qu'il se comporte de la sorte et adopte des comportements similaires ! C'est bien cela le message de ces Maîtres : mettre en avant les MIDOTES ! Et comme écrit Rav Desler zal (volume 5 page 425) : ces comportements montrent la précision de la pratique des mitsvot et le respect qualitatif des valeurs. Par conséquent, dans la Tora une vie saine prometteuse c'est une vie qui s'inscrit dans la pratique scrupuleuse des commandements divins et dans le comportement vertueux vis à vis de soi, vis-à-vis des autres et vis-à-vis des valeurs de manière générale. Le point fort, parmi tant d'autres, de ce message veut que les vertus ne soient pas uniquement théoriques, des belles paroles en l'air, elles sont véhiculées en se référant au mode de vie des Sages. On n'invente pas les vertus on les apprend chez les Maîtres ! Si les commandements de la Tora ne s'inventent pas, c'est une évidence, c'est d'autant plus vrai concernant les comportements vertueux. Le respect, la rancune, l'animosité, la prétention, la vengeance, l'exigence etc. sont autant de vices desquels ces Maîtres nous rappellent qu'on doit s'éloigner. S'éloigner de tous ces vices pour goûter une vie plus longue, parce qu'en réalité les vices écourtent la vie. Les gens animés de vices sont rongés de haine et de rancœur donc d'irrespect envers les autres et envers eux-mêmes… Ils se tuent dans leur jugement des autres, ils s'étouffent dans leur négativisme. Ils meurent.

☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺

Paroles des Maîtres sur la paracha « Leh' Leh'a »

Sefat Emet : D'IEU dit à Avraham « Leh' » - vas, le juif doit être en permanence avancé et ne jamais stagner…

Rav Zewin : « vas pour toi » (*12-1*). Vas vers toi-même, vers ton essence. L'homme ne sera pas jugé sur ce qu'il ne pouvait pas faire, il sera jugé sur la partie de lui-même qu'il a occulté. L'homme doit aller au maximum de lui-même.

Rav Y. Eibeshitz : « Et sois bénis » (*12-2*). Être bénit veut dire avoir confiance en D'IEU comme dit le verset dans Yirméya (17) « Maudit soit l'homme qui fait confiance à l'homme. Bénit soit l'homme qui fait confiance à D'IEU ».

Gaon De Vilna : « Et je bénirais celui qui te bénira » (*12-3*). Au traité Bérah'ot Rav Yéhouda enseigne que D'IEU écourte la vie de celui qui refuse de bénir autrui. Ceci parce que si je bénis l'autre D'IEU me bénit, alors que celui qui refuse de bénir les autres perd lui-même la bénédiction divine.

Rachi : « Il dressa sa tente » *(12-8).* Dans le texte la formulation du mot laisse entendre qu'il dressa la tente de sa femme, ceci pour nous dire qu'il dressa d'abord la tente de Sara et ensuite la sienne (*nb : l'homme doit se préoccuper du bien être de sa femme avant le sien…)*

H'afets H'aïm : Le roi de Sédom propose à Avraham de garder le butin de la guerre en échange des prisonniers, Avraham lui répond « bilâdaï – à part moi donne aux jeunes qui étaient avec moi leur part » *(15-24).* Avraham ne voulait rien recevoir du roi de Sédom mais il demande seulement ce qui revient de droit à ceux qui l'ont accompagné ; ceci nous apprend que si l'homme veut user de sévérité il ne peut le faire qu'envers lui-même mais il ne peut pas imposer la sévérité aux autres.

Ktav Sofer : « Avraham était âgé de 99 ans lorsqu'il fut circoncit » (*18-24*). Il est rapporté dans Rachi Yachan qu'Avraham appréhendait la circoncision, D'IEU intervint et l'aida à se circoncire. On peut s'étonner : Avraham n'a pas eu peur de se jeter dans la fournaise de feu pourquoi avait-il peur de la circoncision ? *(nb : l'homme peut supporter la mort mais ne peut supporter qu'on touche à son membre!...).*

ENSEIGNER LA TORA AU NON JUIF – d'après Rav M. Klein « Michnat Haguer »

Au traité H'aguiga 13a Rabi Ami enseigne qu'on ne livre pas les paroles de Tora au non juif. Cet interdit s'impose également sur le non juif à qui il lui est impossible d'étudier la Tora comme l'enseigne Rabi Yoh'anan au traité Sanhédrin 59a et le condamne même de peine de mort ! Il y a donc deux interdits l'un interdisant au juif d'enseigner au non juif et l'autre qui interdit au non juif lui-même de se pencher vers l'étude de la Tora. D'après cela les décisionnaires s'interrogent de savoir comment enseigne-t-on la Tora au non juif qui vient se convertir ? Le Maharcha et le Méiri expliquent qu'on peut enseigner la Tora au non juif et lui montrait que la Tora est vraie peut-être qu'à travers cela il va se convertir. Cela dit on peut enseigner la Tora au non juif même si au départ il n'a pas le projet de se convertir, peut-être qu'à travers ce qu'on lui apprend il choisira de se convertir ! Tel n'est pas l'opinion de Rabi Akiva Eiguer qui pense qu'on peut enseigner la Tora au non juif seulement s'il a déjà décidé de se convertir, à ce stade lui enseigner la Tora s'inscrit dans le processus de sa conversion ***(à suivre…)***

Depuis 10 ans le Leha Dodi vous est offert généreusement par le C.E.J. ; n'hésitez pas à le dédicacer pour toute occasion, envoyez vos dons et vos coordonnées au C.E.J. 31 av. H. barbusse 06100 Nice.